



SFA-CGC

NEWS JUIN 2021
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Bilan sur la Caisse Locale de Retraite

Depuis plusieurs années, la situation financière de la CLR se dégrade et les perspectives d'évolution de ses recettes et dépenses pour l'année 2021 ont tendance à confirmer cette dégradation, et même, à mettre en lumière un déficit plus important que les années précédentes.

Compte tenu de cette situation, le Congrès a adopté le 19 mai 2021 un plan d'urgence de redressement budgétaire de la caisse en attendant la mise en œuvre d'une réforme plus profonde. Ce plan d'urgence vise à opérer une augmentation de :

- **2% de la contribution des employeurs (part patronale).** Elle passe ainsi à 24.5 % (au lieu de 22.5%).
- **1% de la retenue sur salaire.** Elle passe à 10.5% (au lieu de 9.5%).

Cette mesure prend effet à compter du **1er juin 2021** et la retenue sur salaire sera donc effective sur la paie de fin juin. Elle permettra d'équilibrer momentanément le régime de retraite.

Le syndicat organisera un Congrès courant juillet pour présenter à ses adhérents les futures mesures qui seront proposées par l'actuaire.

Dispositif de rupture conventionnelle

Un dispositif de rupture conventionnelle va être présenté pour vote au Congrès de la NC. Il vise à permettre aux fonctionnaires en fin de carrière d'y mettre un terme avant d'avoir atteint l'âge d'ouverture de leurs droits à pension après accord de l'employeur. Cela consiste au versement d'une indemnité spécifique, dont le montant fera l'objet d'une négociation entre l'agent et son employeur :

- **pour les fonctionnaires ayant cumulé entre 5 et 15 ans d'ancienneté** : l'indemnité sera comprise entre un quart de mois de salaire par année d'ancienneté et un mois de salaire par année d'ancienneté, dans la limite maximale de 24 mois de salaire,
- **pour les fonctionnaires ayant cumulé plus de 15 années d'ancienneté** : l'indemnité sera comprise entre la moitié d'un salaire par année d'ancienneté et un mois de salaire par année d'ancienneté, dans la limite maximale de 24 mois de salaire.

L'indemnité sera entièrement soumise à la contribution calédonienne de solidarité (CCS) et à une contribution spéciale de solidarité qui sera affectée à la caisse locale de retraites (CLR).

Afin d'éviter tout contournement du dispositif, le fonctionnaire ayant bénéficié d'une rupture conventionnelle ne pourra pas être recruté dans les six ans suivant sa radiation des cadres, sauf à rembourser la totalité de l'indemnité spécifique de rupture conventionnelle perçue.

Sont exclus de ce dispositif les contractuels, les fonctionnaires justifiant de moins de cinq ans d'ancienneté en tant que fonctionnaire et les fonctionnaires ayant droit à une pension de retraite à taux plein sans abattement (justifiant de 40 annuités et ayant atteint l'âge de 60 ans).

Livret Scolaire Unique

Notre organisation syndicale a participé avec plusieurs enseignants à l'élaboration du LSU. Ils ont apporté leurs idées et ont fait remonter les attentes que les enseignants pouvaient avoir pour un tel outil. **Pour une fois, les avis et remarques des enseignants chargés de la conduite d'une classe ont été pris en compte.**

Actuellement, **le LSU est en phase expérimentale** dans une vingtaine d'écoles réparties dans toutes les circonscriptions. Ces écoles se sont portées volontaires pour cette expérimentation.

Pour les enseignants qui le souhaitent, il est possible de se familiariser avec cet outil en allant sur lsu.gouv.nc. Pour de plus amples informations, vous pouvez vous rapprocher de vos conseillers pédagogiques.

Suite à plusieurs de nos remarques, la DENC a rappelé que le LSU n'était pas obligatoire cette année (lettre de rentrée DENC 2021) et que les enseignants pouvaient continuer à utiliser leurs outils habituels, pour faire leurs bilans périodiques.

Le LSU est un nouvel outil, que chacun devra utiliser dès qu'il sera finalisé et officialisé, et comme tout nouvel outil, il demande un certain temps d'adaptation et d'acclimatation. Toutefois, cet outil a été largement élaboré avec les contributions de nombreux enseignants et du syndicat et nous espérons qu'il sera assez intuitif et qu'il ne pourra que vous apporter satisfaction et qu'il facilitera le suivi de vos élèves.

Pour ceux qui aimeraient utiliser dès à présent un nouveau bilan périodique reprenant la présentation de celui qui sera d'actualité dans le L.S.U. en ligne, une maquette peut être téléchargée en version word sur le site de la DENC à l'adresse suivante : <https://denc.gouv.nc/lsu>.

Mais nous vous transmettons aussi une version excel avec toutes les compétences pour le cycle 2 et 3 qui a été élaborée par Gilles Alaïmo, directeur d'école, qui nous autorise à la diffuser largement pour que vous puissiez l'utiliser si vous le souhaitez en attendant le LSU en ligne.

INFO +

Service adhérents : Espace personnel sur site internet

Un espace personnel pour les enseignants du primaire vous est dédié et est disponible sur notre site internet ou sur ce lien direct :

<https://utcfecgc.nc/intranet-enseignement-primaire/>

Chers adhérents, nous vous invitons à vous y inscrire, à le compléter et le mettre à jour régulièrement, ainsi qu'à téléverser vos documents afin que nous puissions suivre votre carrière sans que vous ayez à nous redonner vos informations tous les ans.

Dossiers en cours :

- Projet "Rythmes scolaires"
- Temps de travail
- Refonte textes ASH
- Concours réservé : conditions d'inscription
- Groupes de travail CTP PS : DESED, critères écoles prioritaires, mi-temps annualisé.

Tournées syndicales

ÎLES LOYAUTE :

Nous remercions chaleureusement les équipes pédagogiques des écoles de l'enseignement primaire des Îles Loyauté pour l'accueil qui nous a été réservé lors de nos tournées syndicales des 22 et 23 avril à Ouvéa, des 6 et 7 mai à Maré et des 20 et 21 mai à Lifou. Merci aux mandatés qui ont aidé lors de l'organisation des tournées et pour leur travail sur le terrain auprès des collègues. Les enseignants ont répondu présents et nous espérons que les informations données sur les carrières et les sujets d'actualité au niveau pédagogique ont été satisfaisantes. Nous avons fait remonter les diverses préoccupations de terrain à la DEPIL avec qui nous avons eu une réunion le 20 mai 2021 et serons attentifs au suivi des dossiers.

PROVINCE NORD :

- Plusieurs tournées sont prévues en Période 3 dont la première du **30 juin au 2 juillet à Voh, Kaala-Gomen, Koumac, Poum, Ouegoa et Pouebo.**
- Nous prendrons contact avec les autres écoles de la côte Ouest et avec celles de la côte Est pour planifier les tournées.

PROVINCE SUD :

- **Nord de la province sud** : Nous commençons par **Bourail, Sarraméa et La Foa les 24 et 25 juin 2021.** Nous prendrons contact avec les autres écoles pour planifier les tournées.
- **Nouméa et Grand Nouméa** : Merci de nous contacter pour nous dire quand vous aimeriez que l'on passe faire une réunion d'informations syndicales.

Conseil syndical

Le premier conseil syndical de l'année aura lieu le vendredi 9 juillet. Nous enverrons bientôt l'invitation aux mandatés syndicaux dans les écoles.

Si votre école n'a pas de mandaté et si vous désirez le devenir pour nous faire remonter les préoccupations de terrain et vous impliquer dans des réflexions sur des sujets d'actualité, n'hésitez pas à nous contacter.

INFO +

Listes d'aptitude PE et hors classe

Après avoir eu une réunion avec la DRH, les circulaires 2021 de listes d'aptitude pour l'accès au corps PE et hors-classe PE seront normalement publiées courant juillet 2021. Nous communiquerons dès leur publication.

Permanence durant les 2 semaines de vacances

Nous recevons sur RDV lors de permanence qui auront lieu les matinées de la 1ère semaine des vacances du 7 au 11 juin. Merci de nous contacter afin de prendre rendez-vous.

BONNES VACANCES A TOUS !


 SECTEUR ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
Christophe DABIN, Larissa THONON et Cédrik SANGARNE

 GSM : CD : (687) 77.94.45 / LT : (687) 700 352
 (687) 41.03.00 - FAX : (687) 41.03.10

 CD : christophe.dabin@utfecgc.nc
 LT : enseignement-primaire@utfecgc.nc

 Complexe Commerciale LA BELLE VIE 224, rue Jacques Iekawe PK6 BP 30 536 - 98895 NOUMEA CEDEX